Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 25 mars 2014

Présidence : Pere Moles Palleja
Étaient présents : Hajo Altenberg, Samantha Chaitkin, Claire Chevalier, Denise Chircop, Pierre Choraine, Luigi Cova, István Dobo, Fairouz Dridi-Rotenberg, Teresa Fernandez Gil, Richard Frizon, Katarzyna Głowacka-Rochebonne, Brian Gray, Andrej Kobe, Zoltán Krasznai, Véronique Lesoile, Gilbert Luciani, Roberto Marigo, Kathryn Mathe, Lone Mikkelsen, Stefan Obermaier, Ivo Schmidt, Dragica Novak Stokelj, Harry Tripp.
Étaient invités : Pierre Choraine, Teresa Fernandez-Gil, Pascale De Smedt
Étaient excusés : Torben Johansen, Eric Leurquin, François Rossignol, Jean Van Kerchove.

1. Adoption de l'ordre du jour

Plusieurs points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Développer une vision commune pour notre APEEE
- Réunion du 17 mars 2014 avec la direction (Divers)
- Propositions du Groupe de travail « Bien-être » (Divers)
- Proposition de sensibilisation à la cause ukrainienne par un parent (Divers)
- Rencontre entre parents et élèves de la section espagnole (Divers)

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du compte-rendu du CA du 18 février 2014

Le compte-rendu du Conseil d'administration (CA) du 18 février 2014 est adopté.

3. Assemblée Générale APEEE Services

Pierre Choraine, président de l'APEEE Services depuis 4 ans, procède à l'élection du nouveau Conseil d'administration de l'APEEE Services.

Sont élus :

- Gilbert Luciani : président
- Richard Frizon : secrétaire
- Brian Gray : trésorier
- Pere Moles Palleja, Teresa Fernandez Gil, Hajo Altenberg et Fairouz Dridi-Rotenberg : membres.

4. Développer une vision commune pour notre APEEE

Denise Chircop et le Bureau de l'APEEE proposent aux membres du Conseil d'administration et du Conseil d'éducation (CE) de se réunir en séminaire le 29 avril prochain afin de développer une vision commune pour l'APEEE Bruxelles 1, et demande l'approbation du CA pour ce projet.

L'objet de ce séminaire est de créer une vision commune des priorités de l'APEEE pour l'année à venir, dans un esprit collégial. Deux exercices seraient proposés, en petits groupes.

Ces priorités seraient les suivantes :

- L'école primaire
- L'école secondaire
- La communication avec les parents
- La communication avec l'école
- Les relations avec Interparents et les autres écoles de Bruxelles
- La cantine
- Le transport
- Césame
- Berkendael et l'école maternelle

D'autres sujets, non encore identifiés, pourraient être ajoutés.

Il s'agit d'identifier les forces et les faiblesses, ainsi que les points à améliorer dans le fonctionnement de notre APEEE.

Le CA approuve la tenue de ce séminaire.

5. La réforme de l'école secondaire et son contexte

Pere Moles Palleja fait part des derniers avancements.

- **Réunion du Comité budgétaire (11 et 12 mars 2014)**

  La réforme de 2004 concernant les statuts et rémunérations du personnel des Institutions européennes a été suivie par une réforme similaire touchant les professeurs détachés des Ecoles européennes :

  - Les professeurs détachés (par les États membres) arrivant en fin de contrat sont remplacés par de nouveaux détachés ; la rémunération de ces derniers a baissé de manière conséquente par rapport à leurs prédécesseurs (les salaires des professeurs détachés suivant la même évolution que ceux des fonctionnaires européens).
  - L'augmentation des salaires des enseignants pour les années 2011 et 2012 est finalement inférieure à celle prévue (+0,0% et +0,8%). Les écoles avaient toutefois constitué une réserve, anticipant une décision de la Cour favorable à la demande de la Commission (+0,9% et +0,9%).
  - Les professeurs détachés sont, selon les sections, remplacés par des professeurs chargés de cours (recrutés localement) : la contribution financière de la Commission est de ce fait plus importante.

Le budget 2015 a été approuvé. Il tient notamment compte des formations nécessaires liées à la mise en place d'un nouveau programme comptable (SAP) et à l'évaluation externe demandée pour la réforme de l'école secondaire (S4-S7).

- **Réunion du Conseil Supérieur (du 8 au 10 avril 2014)**

  Il y aura une réunion préparatoire d'Interparents juste avant celle du Conseil Supérieur, les 3 et 4 avril à Varèse et une réunion avec la Commission le 1er avril, afin de préparer cette échéance.

  Le renouvellement des mandats de Messieurs Kivinen et Marcheggiano seront à l'ordre du jour, ainsi que les questions de partage des coûts et de la réforme de l'école secondaire.

- **Cost sharing**

  Lors d'une réunion informelle, le président de l'APEEE de l'Ecole européenne de Woluwé a proposé que les économies qui devraient être réalisées les prochaines années (2015, 2016, etc.) sur les salaires des enseignants soient utilisées à financer les postes de cost sharing.
  Notre CA a donné son accord sur le principe.

- **Réforme de l'école secondaire**

  La réforme en S1-S3 entre en application dès la rentrée prochaine (septembre 2014). Mais le fait d'obliger les élèves à choisir entre latin et ICT pose beaucoup de problèmes. Interparents (sur proposition du groupe SoS) demande au Conseil Supérieur de réviser la proposition approuvée en décembre 2013 et d'éventuellement laisser la possibilité aux élèves qui le souhaiteraient de prendre les deux options, tout en abandonnant les arts et/ou la musique. Une deuxième solution serait de passer de 33 périodes de cours maximum à 35 périodes.

  Une deuxième proposition porte sur les cours de religion et de morale : leur enseignement en Langue2 (L2) a été approuvé pour le niveau S3. Interparents demande de maintenir cet enseignement en L1 pour les niveaux S4 à S7 jusqu'au rapport du groupe d'évaluation externe.

- **Réunions du groupe SoS**

  Le groupe SoS (Sustain Our Schools) s'est réuni 3 fois depuis le dernier CA de l'APEEE. Les sujets abordés ont été les suivants :

  - La réunion du 20 février dernier a évoqué les relations entre SoS et Interparents. SoS souhaite se pencher sur des sujets concernant spécifiquement les 4 Ecole européennes bruxelloises, échanger sur les méthodes efficaces ayant fait leurs preuves. Il s'agit aussi de partager les ressources pour l'organisation d'évènements tels que des conférences pour les parents. Il ne doit y avoir ni rivalité ni sentiment de conflit entre SoS et Interparents, le premier ne cherchant pas à se substituer au second, mais éventuellement à partager ce qui en résulte avec Interparents.

    Cette réunion a aussi permis de préparer celle du Groupe d'accompagnement des Ecoles européennes. Il s'agit d'une réunion entre les 4 Ecoles européennes bruxelloises, la Commission, 1 représentant d'Interparents et 1 représentant du Comité du personnel.

  - Lors de la réunion du 7 mars dernier, la représentante de l'APEEE de Woluwé a présenté un **outil destiné à faciliter la collaboration entre les 4 APEEE**. Il s'agit d'un tableau à double entrée faisant apparaître, d'une part, les différents sujets à discuter

(services, sécurité et hygiène, accès aux universités, périscolaire, bien-être des enfants, programmes scolaires, absences des professeurs, …) et la manière d'aborder/de traiter ces questions d'autre part (identification de l'APEEE soumettant le sujet, propositions, personne(s) de contact au sein de l'APEEE, actions proposées, .. .). Kathryn Mathé devrait poster cet outil sur Google Docs afin que les 4 APEEE puissent y accéder facilement et y ajouter les informations nécessaires en temps réel.

Autre sujet abordé lors de l'une de ces réunions : les plaintes des parents quant aux **nombreux vols sur les sites des écoles**. La représentante de l'école de Laeken a présenté leur dernière action : une campagne de sensibilisation auprès des élèves de l'école primaire. Ceux-ci ont tout simplement été invités à rechercher activement les objets qu'ils ne retrouvaient pas, dans les zones qu'ils ont fréquentées avant la disparition, puis à Eurêka. Cette opération a remporté un franc succès et la suspicion de vol a considérablement diminué, puisque de nombreux objets ont finalement été retrouvés.

- La réunion du 21 mars a principalement abordé le thème des inscriptions dans les Ecoles européennes bruxelloises. Voir ci-dessous, point 6d (ACI).

SoS demande aux 4 APEEE de Bruxelles la mise en place d'un groupe de travail permettant de réfléchir et de trouver des solutions aux inscriptions dans ces 4 écoles. L'espoir est de réussir à faire bouger les choses. Le fait d'avoir travaillé ensemble sur la Réforme du secondaire devrait permettre d'avancer sur ce dossier dans un climat de confiance. Il ne s'agit pas d'être rivaux mais d'aller vers une harmonisation.

Le CA donne son accord.

6. Suivi des réunions

a) Réunion du Groupe d'accompagnement des Ecoles européennes du 25 février 2014

Ce point n'a plus été abordé en raison de l'heure tardive. Il est reporté au prochain CA.

b) Conseil Sécurité et Hygiène du 13 mars 2014

Ce point n'a plus été abordé en raison de l'heure tardive. Il est reporté au prochain CA.

c) Conseil d'éducation primaire du 18 mars 2014

Ce point n'a plus été abordé en raison de l'heure tardive. Il est reporté au prochain CA.

d) Réunions de l'Autorité Centrale des Inscriptions des 14 et 21 mars 2014

Les Estoniens ont l'intention de demander la création d'une section linguistique à Bruxelles. A priori le Conseil Supérieur devrait accepter. Les enfants d'origine estonienne sont actuellement à Woluwé. Or Woluwé souffre déjà de surpopulation et accueille déjà 10 sections linguistiques ; en ajouter une onzième semble difficile.

Les autorités belges n'ont pas donné suite à la demande d'une cinquième Ecole européenne pour l'instant, sachant que les sites de Laeken et de Berkendael ne sont occupés que partiellement. À Laeken il manque encore les 5èmes, 6èmes et 7èmes secondaires. À Berkendael, seule la moitié des locaux est utilisée. Il serait éventuellement question d'utiliser les locaux vacants de Berkendael pour d'autres élèves venant d'autres écoles que Bruxelles I.

7. Classes de neige

- **Classes de neige 2013-2014**

  Les classes de neige 2013-2014 ont été organisées sur 6 jours et 5 nuits (voyage en train inclus). Le prix demandé aux parents a été de 770 euros.

  Le décompte final devrait conduire à un remboursement compris entre 70 et 80 euros par enfant. 218 enfants sur 225 ont participé à ces séjours.

  La soirée disco a été remplacée par un toboganning nocturne ; l'activité « igloo » a été maintenue. Il n'y a pas eu d'accidents ni de malades.

  Un questionnaire d'évaluation a été remis aux élèves et aux enseignants.

- **Classes de neige 2014-2015**

  Quatre options sont présentées pour les prochaines classes de neige :

  - Valmorel (en France) : prix de base 725 € (916 km)
  - La Plagne (en France) : prix de base 730 € (813 km)
  - Valmeinier (en France) : pas de réservation possible pour 2015. Option possible pour 2016
  - Leysin (en Suisse) : prix de base 595 € (782 km).

  Le prix de base comprend l'hébergement, le transport et les cours de ski (hors remontées mécaniques).

  Le CA se prononce pour Leysin en 2015, aux conditions présentées en Conseil d'éducation primaire : 6 jours sur place et voyage en train de nuit.

  Le CA souhaiterait que l'option Valmeinier soit explorée pour 2016.

- **Surplus financier lié aux classes de neige**

  Mme Ruiz-Esturla s'est engagée à faire payer le prix exact du voyage aux parents (comptabilité intégrée à celle de l'école, mais sur des comptes séparés) et à consulter les parents sur l'utilisation des éventuels surplus.

  Trois options sont possibles pour ces éventuels surplus :

  - qu'ils soient réutilisés l'année suivante pour le même type de voyage. Non souhaitable puisque les bénéficiaires ne seraient pas ceux qui ont contribué à ce surplus.
  - qu'ils soient utilisés pour financer le voyage des mêmes élèves, mais l'année suivante.

- qu'ils soient versés à un pot commun pour l'ensemble des voyages. Cette option « fonds de solidarité » est privilégiée par le CA.

Le CA donne son accord de principe pour le versement des éventuels profits dans un fonds de solidarité « Classes transplantées ». Condition : remboursement du surplus aux parents au-delà d'un certain montant (à définir).

- **Fonds de solidarité « classes transplantées »**

Le CA approuve la création d'un Fonds de solidarité « Classes transplantées ».

Le CA donne mandat à Brian Gray et à István Dobo afin de représenter les parents dans ce futur Fonds de solidarité « Classes transplantées ».

Par ailleurs, les représentants des parents ont demandé à l'école les chiffres concernant les subsides accordés aux familles, pour les 3 dernières années. Il y a une croissance du nombre de familles bénéficiant d'une aide ; les montants n'ont pas été communiqués pour l'instant.

L'école a également demandé aux représentants des parents de pouvoir disposer des surplus des voyages scolaires pour d'autres utilisations. La réponse des parents a été négative.

8. Divers

a) Réunion du 17 mars 2014 avec la direction

Il s'agissait d'une réunion de prise de contact avec la Direction de l'école, suite à la nomination du nouveau bureau de l'APEEE.

Des questions liées au Comité Hygiène et Sécurité ont été abordées :

- Groupe de travail « Child policy » : l'école demande aux parents de s'investir dans ce groupe de travail. Stefan Obermaier y représente l'APEEE.
- Un manuel « Sécurité » est sur le point d'être distribué au personnel de l'école.
- Le règlement intérieur de l'école va être doté d'annexes complémentaires.

Les classes transplantées ont également été discutées. Voir point « Classes de neige », ci-dessus.

Une réunion avec la Régie des bâtiments est prévue dans les 2 semaines à venir.

b) Propositions du Groupe de travail « Bien-être », suite fête de l'école 2013

- Josiane Grosch pourrait intervenir auprès des élèves de 1ère et 3ème secondaire, de la section francophone. Son intervention portera sur l'estime de soi, avec un lien vers la transition primaire-secondaire en S1 et avec la puberté en S3. Le coût serait partagé entre l'école (360 €) et l'APEEE (270 €). Une conférence parents pourrait être proposée. Budget APEEE : 250 €.

- Nicolas Ancion pourrait intervenir auprès des élèves de 2ème secondaire de la section francophone, sur le thème des addictions aux jeux vidéo. Son intervention serait préparée en classe avec les enseignants de français. Le coût serait pris en charge par le Service de promotion de la littérature

(Communauté française). Une conférence parents pourrait suivre l'intervention dans les classes. Budget APEEE : 300 €.

- Une conférence sur les dangers du net pourrait être proposée aux parents, avec Child Focus, en anglais. Budget APEEE : 160 €.

Le CA est favorable à ces interventions dans les classes à condition que l'école s'engage à offrir les mêmes opportunités à toutes les sections linguistiques. Mention est faite notamment à un refus de l'école suite à une demande de la section allemande, l'an dernier.

Les conférences parents proposées depuis deux ans ne sont que très peu suivies par ces parents. Plusieurs pistes peuvent être explorées :

- organisation commune avec les autres APEEE de Bruxelles (communication et budget partagés) ;
- conférences sur le temps de midi plutôt que le soir ;
- pourquoi pas dans les locaux des Institutions européennes (plus proche du lieu de travail de nombreux parents) ?

c) Proposition de sensibilisation à la cause ukrainienne par un parent

Un parent de la section polonaise propose un soutien à la cause ukrainienne, via l'organisation d'un concert.

Le CA ne veut pas donner suite à cette demande, non pas par désintérêt pour la situation ukrainienne, mais parce que l'APEEE ne peut pas s'engager dans de multiples soutiens, notamment lorsque les causes sont politiques.

d) Rencontre entre parents et élèves de la section espagnole

Denise Chircop fait part d'une rencontre au sein de la section espagnole. Une soirée de présentation des métiers avec questions-réponses a été organisée au sein de cette section, pour les parents et les élèves de 6ème et 7ème secondaire. Le but a été d'aider les jeunes dans leurs choix d'orientation, de leur donner une idée plus précise de différents métiers, de ce qu'on peut faire en étudier les mathématiques ou toute autre matière. L'expérience racontée par des parents peut susciter des envies… Denise Chircop propose que ce type de rencontre puisse être élargi à d'autres sections voire à toute l'école. Il ne s'agit pas de se substituer à l'excellent travail des professeurs chargés de l'orientation au sein de l'école, mais de travailler avec eux, en complément.

Rapporteur :

Esther Proficz